

**Pour diffusion immédiate**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **5e et avant-dernier appel de projets de l'Entente de partenariat régional en tourisme de la Baie-James**

**Chibougamau, le 16 avril 2019 – Tourisme Baie-James annonce le début du 5e et avant-dernier appel de projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) 2017-2020 de la Baie-James.**

L'EPRT a pour but de soutenir et stimuler le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique de la Baie-James. Les projets soutenus posséderont un caractère structurant contribuant à renouveler l'offre touristique et viseront l'atteinte des objectifs suivants :

- Favoriser le développement d'une offre touristique originale, complémentaire et respectueuse du développement durable;
- Stimuler l'économie des régions par :
  - la création d'emplois;
  - l'augmentation du nombre de visiteurs;
  - l'accroissement des recettes touristiques.

*Les clientèles admissibles sont les suivantes :*

- Les organismes à but lucratif (OBL) légalement constitués au Québec;
- Les organismes à but non lucratif (OBNL) légalement constitués au Québec;
- Les coopératives légalement constituées au Québec;
- Les municipalités;
- Les communautés et les nations autochtones reconnues par l'Assemblée nationale;
- Tout regroupement de ces clientèles.

*Les catégories de projets admissibles sont les suivants :*

- Attractions, activités et équipements;
- Études;
- Structuration de l'offre touristique régionale;
- Hébergement;
- Festivals et événements;
- Services-conseils.

L'aide financière prend la forme d'une contribution non remboursable (subvention) et le pourcentage maximal de l'aide financière accordée à un projet est de 40 % pour un OBL et de 80 % pour un OBNL.

Pour avoir accès au guide du promoteur et au formulaire de demande de financement, veuillez cliquer sur le lien suivant <http://tourismebaiejames.com/aide-financiere/>. Pour soumettre une demande d'aide financière, veuillez remplir et retourner le formulaire de demande, accompagné des documents exigés à [khotte@tourismebaiejames.com](mailto:khotte@tourismebaiejames.com) ou à l'adresse suivante :

*« Demande d'aide financière EPRT 2017-2020 »  
Tourisme Baie-James  
1252, route 167 Sud, C. P. 134  
Chibougamau (Québec) G8P 2K6*

**La date limite de dépôt des projets est le 18 juin 2019 à 16 h 30.**

Pour plus d'informations veuillez contacter Madame Krystal Hotte au 418 748-8140, poste 230 ou à [khotte@tourismebaiejames.com](mailto:khotte@tourismebaiejames.com).

Rappelons que dans le cadre du financement de l'EPRT de la Baie-James, le ministère du Tourisme accorde 208 000 \$, Tourisme Baie-James 209 000 \$, l'Administration régionale Baie-James 208 000 \$ et la Société de développement de la Baie-James 75 000 \$, pour un total de 700 000 \$ jusqu'en 2020.

**L'Entente de partenariat régional en tourisme de la Baie-James se terminant le 31 mars 2020, un dernier appel à projets sera lancé à la mi-octobre pour se clôturer le 18 décembre 2019.**

-30-

**Informations :**

Mitchell Dion, directeur général  
Tourisme Baie-James  
418 748-8140, poste 222